

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 3 juillet 2017**

Nombre de Conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 10  
Votants : 10

**L'an deux mil dix-sept,**

**Le 3 juillet,**

Le Conseil Municipal de la Commune de BEON, dûment convoqué s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DUPONT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: 28 juin 2017

**Présents** : les membres du Conseil Municipal

**Excusés** : ROLLINSON Caroline.

**Pouvoirs** : Aucun

Secrétaire de séance : MORLOTTI Isabelle

**Organisation des rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis la rentrée de septembre 2014, la loi sur la réforme des rythmes scolaires impose 4.5 jours par semaine en maternelle et en primaire, soit 9 demi-journées d'école, et des journées de classe n'excédant pas 5h30.

Le décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 permet aux Communes de revenir, par dérogation, à la semaine de 4 jours.

Monsieur le Maire rappelle l'enquête auprès des parents souhaitée par les conseillers présents lors du dernier Conseil Municipal et informe que les résultats de celle-ci indiquent que, sur 18 familles interrogées une large majorité souhaite le retour de la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017.

Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal que le conseil d'école extraordinaire du 29 juin 2017 a voté à l'unanimité le retour de la semaine des 4 jours dès la rentrée de septembre 2017.

Compte tenu de ces éléments, et des arguments mentionnés sur le procès verbal du conseil d'école extraordinaire du 29 juin 2017 et sachant que le texte prévoit que la demande de dérogation doit être déposée conjointement par le conseil d'école et la Commune, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer pour le retour de la semaine de classe de 4 jours pour l'école de BEON dès la rentrée de septembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, appelé à se prononcer, à 9 voix POUR, et 1 abstention, - demande le retour de la semaine de 4 jours par dérogation dès la rentrée de septembre 2017,

- approuve les horaires proposés par le conseil d'école du 29 juin 2017 : classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

- charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à la Division de l'Organisation Scolaire, à Monsieur l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de BELLEY et à Mme l'inspectrice d'Académie.

**Informations et questions diverses**

1) **Cimetière:** Monsieur le Maire présente un projet de règlement spécifique au Columbarium et Jardin du Souvenir mis en place au cimetière de Béon.

Le règlement est adopté à l'unanimité. Un exemplaire sera adressé aux familles concernées, un exemplaire sera affiché au cimetière et un autre conservé en Mairie

2) **P.L.U :** Monsieur le Maire informe le Conseil que la réponse au procès-verbal de l'enquête publique a été adressée à Monsieur le Commissaire Enquêteur, conformément à la législation.

- 3) **Démission** : Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu, datée du 22 juin 2017, la lettre de démission de Mme Caroline Rollinson de son mandat de 1<sup>ère</sup> adjointe et conseillère municipale et de toutes les fonctions s'y rattachant. A ce jour, cette démission n'a pas été entérinée par Madame la sous-Préfète.
- 4) **Point lecture et Numérique** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Mme Rollinson, une réunion sera organisée avec les bénévoles du PLN avant sa réouverture début septembre.
- 5) **Journées Européennes du Patrimoine** : L'exposition « Etre jeune à Béon hier et aujourd'hui » prévue pour les Journées Européennes du Patrimoine (dont le thème est Jeunesse et Patrimoine) les 16 et 17 Septembre 2017 est à priori maintenue.

FIN DE LA SEANCE : 22h30

